

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE LA
BASILIQUE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANDE**

REUNION DU 25 FEVRIER 2022

Le Conseil d'Administration du 25 février 2022 :

- a approuvé le compte -rendu de la réunion du C.A. du 20 novembre 2021.**
- a rappelé que les travaux prévus en 2021 ont été réalisés :** restauration du tympan et de l'entrée du portail sud sur le parvis, remise en place de quelques pinacles sur cette façade sud. Tout cela contribuant à donner un meilleur rendu de la Basilique : visiteurs et pèlerins admirent le travail réalisé.
- a donné son accord pour que la prochaine demande de subvention pour 2023** porte sur une meilleure évacuation des eaux de pluies sur les terrassons au-dessus du chœur, sur la restauration de plusieurs dés sur la balustrade haute, sur la reprise des caniveaux tout autour de la Basilique, sur la mise en place de la ventilation dans la crypte.
- a noté l'attente d'un devis du couvreur pour un entretien au pignon ouest.**
- a organisé le déroulé de la prochaine Assemblée Générale le samedi 26 mars** qui sera suivie le même jour d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour la révision des statuts.- **a pris acte de la signature par le Président de deux documents adressés par la commune de Douvres la Délivrande à toutes les associations :**
 - le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément d'Etat mis en place par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 applicable au 1^{er} janvier 2022.
 - la charte associative de la commune de Douvres la Délivrande.
- a décidé de faire réaliser par des entreprises un état du plafond et des murs** dans l'espace prévu pour une extension du musée des manteaux de la Vierge.
